37702 - Se réunir autour d'un repas de rupture du jeûne

La question

Est-il permis de se réunir ne serait-ce qu'une fois autour d'un repas offert dans une mosquée en Ramadan dans le but de renforcer les liens unissant les usagers de la mosquée, ou doit-on considérer cela comme une innovation ?

La réponse détaillée

Cela ne peut pas être considéré comme une innovation. C'est plutôt une pratique bien légitime puisqu'elle consolide l'affection réciproque et la cohésion au sein des musulmans.

Allah le Très Haut a mentionné la faveur qu'Il a faite à Son prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) en lui permettant de rassembler les cœurs des croyants. Ce qui montre qu'une telle cohésion fait partie des plus grands bienfaits accordés à cette Umma. A ce propos, Allah le Très Haut dit : **«C' est Lui qui t' a soutenu par Son secours, ainsi que par (l' assistance) des croyants.- Il a uni leurs cœurs (par la foi). Aurais- tu dépensé tout ce qui est sur terre, tu n' aurais pu unir leurs cœurs; mais c' est Allah qui les a unis, car Il est Puissant et Sage. »** (Coran, 8 : 62-63). Et le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **« Soyez des frères, des serviteurs d'Allah »** (rapporté par al-Boukhari, 6064) et par Mouslim (2563).

La loi droite veille au renforcement de l'affection et de la cohésion au sein des musulmans. Les moyens qu'elle a établis pour y parvenir sont : la salutation marquée par le sourire, le bon traitement, les dons et d'autres actes recommandés par l'Islam.

Tout ce qui est de nature à renforcer l'affection au sein des musulmans fait partie des prescriptions religieuses. Allah le sait mieux.